



# flash-infos

www.toussieux.fr

## CCAS

### Merci, Merci, Merci!



Quelle drôle de période pour dire merci !!

Mais ce sont ces petits moments et ces petits mots qui nous aident à aller plus loin. Alors, MERCI !

Merci à l'Office de Tourisme ARS/TRÉVOUX, à la pharmacie de MASSIEUX et aux Serres du BADERAND pour la constitution des colis.

Merci à la superbe équipe du CCAS qui est allée chercher et a organisé, la distribution des colis de bonne année auprès de nos aînés.

Merci aux enfants des écoles et à leurs enseignants d'avoir réalisé les belles cartes de vœux qui accompagnaient les colis.

Et surtout, merci à vous, les anciens de Toussieux, pour votre accueil (dans le respect des règles sanitaires). En cette année très particulière, cette distribution, qui a remplacé le traditionnel repas, nous a permis de garder ou de prendre contact avec vous.

À très bientôt, nous l'espérons, pour d'autres beaux moments.

Sylvie FROGER

Pour le CCAS de Toussieux



## Agenda

18/02	Mairie	Conseil Municipal (sans public)	Mairie—TOUSSIEUX
-------	--------	---------------------------------	------------------

## Mémo

### Horaires de la déchetterie :

Du 1 octobre au 31 mars 2021 (jours fériés exclus) :

- ◆ du lundi au vendredi de :
  - ◇ 9h à 12h,
  - ◇ 14h à 17h
- ◆ le samedi de 9h à 17h.

### Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi de 16h45 à 18h.
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

### Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le jeudi de 15h30 à 17H45.
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

### Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 18h.

Tél : 04 74 00 19 03

Courriel : [mairie@toussieux.fr](mailto:mairie@toussieux.fr)

Site intrnet : [www.toussieux.fr](http://www.toussieux.fr)



## MOT DU MAIRE



### Coqs, cloches, lisier...

#### Un texte de loi pour limiter les conflits d'usage dans les campagnes.

Le Sénat a adopté définitivement, hier, la proposition de loi déposée en 2019 par Pierre Morel à L'Huissier, député de la Lozère, et relatif au « patrimoine sensoriel des campagnes françaises ».

Il s'agit de donner un cadre législatif évitant les conflits à propos des bruits et des odeurs dans les campagnes.

C'est un texte important pour les élus ruraux, dont certains se voient confrontés à des plaintes portées par de nouveaux habitants, souvent venus des villes, qui ne supportent pas les nuisances sonores ou olfactives. Un certain nombre d'affaires de ce type ont été jugées ces dernières années : celle du fameux coq Maurice, sur l'île d'Oléron, mais aussi des conflits liés aux cloches, au bruit des tracteurs, aux odeurs de lisier ou à celles émanant des porcheries, voire aux déjections d'abeilles ou au chant des cigales !

#### Patrimoine commun

Le texte adopté, constitué de trois courts articles, va modifier le Code de l'environnement pour intégrer à la notion de « *patrimoine commun de la nation* » les sons et les odeurs de la campagne. Jusqu'à maintenant, l'article L110-1 de ce Code incluait dans ce patrimoine commun de la nation « *les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins* ». Le texte adopté hier ajoute : « *les sons et les odeurs qui les caractérisent* ».

Dès lors que ces sons et odeurs sont considérés comme faisant partie du patrimoine commun de la nation, il deviendra nettement plus périlleux de chercher à en attaquer les responsables devant la justice.



Armand CHAUMONT



## Etat civil

**ELSA PERILLI** Née le 24/08/2020 à LYON 4



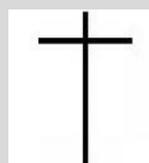
*La vierge aime intensément, aussi bien les petits que les grands ...*

**CECILIA ARGOMANIZ** Née le 15/01/2021 à GLEIZE



*Le verseau est facile à aimer, mais difficile à oublier ...*

**Félicitations aux parents.**



Décès de **PIERRE GIVRE**

Le 06 Janvier 2021 à l'âge de 67 ans.

Décès de **SIMONE Mouchon**

Le 15 Janvier 2021 à l'âge de 87 ans.

**Nos sincères condoléances aux familles.**

# INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE DE RANCE

Quelles démarches?

ÉTAPE 1 / Se rendre à la mairie de votre domicile avec les documents suivants:

- \* Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- \* Justificatif de domicile récent

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription scolaire.



ÉTAPE 2/ Dès réception du certificat de la Mairie, contacter le directeur de l'école maternelle, M FOLLIET, afin de réaliser les démarches via cette adresse mail: [ce.0010256y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010256y@ac-lyon.fr)

Le directeur procédera à l'admission définitive de votre enfant sur présentation :

- \* du certificat d'inscription délivré par la mairie
- \* du livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de celui-ci
- \* d'un document attestant que l'enfant ai reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
- \* en cas de changement d'école, d'un certificat de radiation.

Pour information; les enfants nés en 2019 ne seront pas accueillis à l'école maternelle pour l'année scolaire 2021-2022

ECOLE DE RANCE - 88 rue de la mairie 01390 RANCE  
Tél: 04.74.00.83.44 e-mail: [ce.0010256y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010256y@ac-lyon.fr)

## AVIS RTE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation confiés par RTE, à l'entreprise **ONF AGENCE AIN LOIRE RHONE**, sont nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension du 20/01/21 jusqu'au 09/03/21

**225 KV JOUX - MEUNIERES Portée(s) : 28 - 29BIS**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : [https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege\\_1213a\\_v7\\_1\\_1.pdf](https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf)

En cas de contestation, les intéressés pourront s' adresser au représentant local de

RTE GMR LYONNAIS  
757 rue de pré mayeux  
01120 LA BOISSE Thomas PREVOT (06 61 31 20 00)



## ENVIRONNEMENT

« Tout le monde veut sauver la planète,  
mais personne ne veut descendre les poubelles »

Il est regrettable de voir encore dans notre village ce genre de comportement. Le chemin de l'étang, ainsi que toutes les rues et chemin de Toussieux, ne sont pas des POUBELLES !!



## VIE AU VILLAGE

### Un marché à Toussieux ?? Hé oui !!!!

Toussieux accueille depuis début janvier la première édition de son marché du soir.

Issue de l'organisation d'une vente de produits du marché en "click&collect", cette expérience a mis en évidence les besoins d'une telle activité sur notre commune.

Cette initiative, de la famille Berthelon, maraîchers de père en fils, est devenue pérenne au fur et à mesure des semaines et regroupe maintenant quelques 150 clients réguliers.

Située initialement dans la cour de l'entreprise familiale, route de Trévoux, il nous est rapidement paru évident qu'il fallait donner à cette expérience plus de visibilité, pour l'ensemble des Toussinois.

La mairie a donc approuvée, en réunion du conseil municipal, une convention pour la mise en place du premier marché du soir de Toussieux. Ainsi, de 17h30 à 19h (**16h30 à 18h pendant le couvre feu**), tous les jeudis, sur le parking de la salle du terrain de loisirs, vous pouvez acheter vos fruits et légumes et récupérer votre commande de viandes, fromages.... Puis, vous pourrez aussi finaliser vos courses en passant à la Commoderie, ouverte aux mêmes horaires.

Bon marché à tous!  
Sylvie FROGER,  
adjointe au maire



**Nos horaires « Couvre-Feu »:**  
**JEUDI DE 15H30 - 17H45**  
**SAMEDI 10 H - 12H**

Pensez à commander vos PANIER MALIN- des Paniers de légumes pratiques et variés, avant lundi 12H sur le site [www.toussieux.lacommoderie.fr](http://www.toussieux.lacommoderie.fr)

Pour plus de renseignement, nous contacter au 06.37.74.01.38 ou par mail :

[lacommoderie@valhorizon.fr](mailto:lacommoderie@valhorizon.fr)



## CROIX ROUGE FRANÇAISE

### " PORTE DE LA DOMBES"

Madame, Monsieur

Nous vous informons l'ouverture de notre vesti-boutique située

**111 avenue de Monplaisir à JASSANS-RIOTTIER**

Mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Mercredi de 14 heures à 17 heures

Jeudi de 14 heures à 17 heures

Vendredi de 14 heures à 17 heures

**Et ainsi que tous les samedis de 9 heures à 12 heures**

La secrétaire,

Martine PETROZZI

